

# Rencontre des responsables d'équipe sénior

**SX (LIRAME)  
Sénior D1-D2-D3**

Présentation par :



# Ordre du jour

- Personnes-ressources
- Matériel remis aux responsables d'équipe
- Sensibilisation au travail des arbitres
- Paramètres de saison
- Saison 2025
- Règlements de la Ligue de Développement de Soccer Estrie (LDSE)
- Survol de Spordle



# Personnes-ressources



**Daniel Saint-Martin**

Coordonnateur aux compétitions

[competitions@soccer-estrie.qc.ca](mailto:competitions@soccer-estrie.qc.ca)



**Maèva Gaudreau**

Coordonnatrice adjointe aux compétitions

[ldse@soccer-estrie.qc.ca](mailto:ldse@soccer-estrie.qc.ca)

Formulaires disponibles en ligne pour :

- Faire déplacer un match
- En appeler d'une décision
- Déposer une plainte/protêt
- Demander un double-surclassement

Vous devez faire  
acheminer le formulaire  
à votre club



# Matériel remis aux éducateurs

Vous trouverez tous les documents nécessaires sur notre site web dans l'onglet *Compétitions*, puis dans la section Ligue de développement de soccer extérieur.

<https://soccer-estrie.qc.ca/competition/ligue-de-soccer-exterieur/>

Vous trouverez aussi des documents qui vous seront utiles dans la section *Ressources pour entraîneurs*.

<https://soccer-estrie.qc.ca/divers/ressources-pour-entraîneurs/>



# Sensibilisation au travail des arbitres

Les arbitres sont des êtres humains - mineurs pour la plupart

Les arbitres sont en apprentissage

Les arbitres sont membres de votre club!

**Crier** sur un adolescent ne règlera pas la situation!

**Intimider** un arbitre lui fera perdre le goût de continuer!

Les arbitres ne sont pas vos *punching bag*!

**Offrez-leur un environnement de travail  
sain et sécuritaire!**

Coordonnateur à l'arbitrage - Daniel Saint-Martin :

[arbitrage@soccer-estrie.qc.ca](mailto:arbitrage@soccer-estrie.qc.ca)



# Paramètres de saison

- Début de la saison  
Semaine du 19 mai  
Pause des activités du 20 au 26 juillet
- Fin de la saison régulière  
SX : 27 septembre  
SF : 1<sup>er</sup> septembre  
SM : 8 septembre

- Journées de compétition  
SF D1: lundi ou mardi  
SF D3: mercredi/jeudi  
SM D1: dimanche  
SM D2 : mercredi  
SM D3: lundi/mardi  
SX : jeudi/vendredi

## ➤ Bourses :

DIV.	CHAMPION DE SAISON	2 <sup>E</sup> POSITION DE SAISON	CHAMPION DES SÉRIES	FINALISTE DES SÉRIES
D1	800\$	500\$	400\$	300\$
D2	400\$	250\$	200\$	150\$
D3	200\$	125\$	100\$	75\$
BOURSE FRANC-JEU : 300\$				

(montants à confirmer)



# Paramètres de saison

## ➤ Séries éliminatoires

Division 1 : 4 équipes participent aux Séries.

Division 2 : 4 équipes participent aux Séries.

Division 3 (2 groupes) : 3 premières équipes de chaque groupe participent aux Séries. Les premières positions de chaque groupe accèdent directement aux demi-finales. Les matchs de quarts de finale, entre la 2e et la 3e position, se font à l'intérieur de leur groupe. Par la suite, les matchs de demi-finale se font en croisé entre les groupes.

# Saison 2025

## ➤ **Composition des divisions en 2025 :**

SF D1 : Les équipes ayant terminées parmi les positions 1 à 8 en 2024.

SF D2 : Les équipes SF D1 qui ont terminé en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> position. Les équipes ayant terminé 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> position de chacun des groupe auront la possibilité de s'inscrire en D2 en 2025.

SF D3 : Les équipes de SF D3 qui ne sont pas monté en D2 ainsi que toutes nouvelles équipes.

***Advenant une nette domination des 4 équipes qui s'étaient inscrites en D1 :***

*Séparation des équipes inscrites en D1 et en D2 l'an prochain. S'il n'y a toujours pas assez d'équipes pour former une D1 composée uniquement d'équipes qui souhaitent évoluer à ce niveau, un calendrier croisé serait mis en place où les équipes affronteraient les équipes de leur division ET jouerait un match contre chacune des équipes de l'autre division.*

➤ **SM D2 en 2025 :** La 2<sup>e</sup> division sera composé des 6 équipes de 2024. Les équipes ayant terminé en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> position de chacun des groupe de 3<sup>e</sup> division auront la possibilité de monté en D2 en 2025.



# Règlements de la LDSE

## ⚽ 1.1.5 – Non-respect des règlements

L'ignorance des règlements ne peut en aucun cas justifier le non-respect de ces derniers.

## ⚽ 2.1.4 - Couleurs similaires entre deux équipes

En cas de similitude de couleurs, l'arbitre demandera à l'équipe visiteuse de changer de maillots ou de porter des dossards.

À défaut de se conformer, et dans l'éventualité où le match n'ait pu être disputé pour cette raison, l'équipe fautive perdra le match par forfait.

## ⚽ 2.1.5 - Trousse de premiers soins

Chaque équipe doit avoir en sa possession une trousse de premiers soins et de la glace accessibles en tout temps.

# Règlements de la LDSE

## ⚽ 2.1.6 - Port d'objet dangereux par un joueur

Un joueur ne doit pas porter d'équipement potentiellement dangereux pour lui ou pour tout autre joueur, y compris tout type de bijou, recouvert ou non.

En Estrie, le port de lunettes conventionnelles est autorisé. Les lunettes de sport sont fortement recommandées.

**!** Le port de lunettes conventionnelles peut être interdit dans d'autres régions. Informez-vous avant d'inscrire votre équipe à un tournoi.

*Consultez le mémo à cet effet.*



# Règlements de la LDSE

## ⚽ 2.2.1 - Nombre de joueurs habillés

Peuvent prendre part au match :

CATÉGORIES	MINIMUM	MAXIMUM
SENIOR	7 joueurs	25 joueurs

## ⚽ 2.2.2 - Expulsion d'un joueur

Un joueur expulsé d'un match par l'arbitre ne peut être remplacé par un autre joueur sur le terrain. Le joueur expulsé doit quitter immédiatement l'enceinte du terrain.

***En cas de refus ou d'inconduite, son cas sera soumis au commissaire de ligue.***

# Règlements de la LDSE

## ⚽ 2.2.3 - Participation d'un joueur inéligible

Une équipe qui fait jouer un joueur inéligible perd son match par forfait.

Forfait!

Exemples de joueur inéligible :

- Joueur double-surclassé sans autorisation
- Joueur d'âge supérieur à celui de la catégorie
- Joueur non validé
- Joueur suspendu
- Joueur inscrit dans un autre club

**!** Si le nom du joueur n'apparaît pas sur votre feuille de match, ne le faites pas jouer et contactez votre club pour régler la situation.

Soyez prudent si vous ajoutez un nom à la main!

# Règlements de la LDSE

## ⚽ 2.2.5 - Le joueur réserve

***Joueur réserve de classe A*** : Un joueur inscrit dans une équipe Senior de niveau de compétition «A» peut jouer un maximum de six (6) matchs par équipe comme joueur réserve dans une autre équipe Senior de niveau de compétition « A» de division supérieure (incluant les matchs des Séries éliminatoires). Au-delà des six (6) matchs, le joueur est considéré comme un joueur inéligible.

***Joueur réserve de classe Locale*** : Un joueur de catégorie Senior et de niveau de compétition «Locale» peut jouer un nombre illimité de matchs comme joueur réserve. **(Sauf le joueur d'exception)**

# Règlements de la LDSE

## ⚽ 2.2.6 - Le joueur à l'essai

Pour la saison 2024, Soccer Estrie autorise l'utilisation de joueur en provenance d'un autre club de la LDSE, qui prend part à un ou plusieurs matchs avec une autre équipe de catégorie supérieure ou égale à sa catégorie d'affiliation, et de niveau de compétition égal ou supérieur à son niveau de compétition d'affiliation, et s'il y a lieu, dans une division supérieure s'il s'agit d'une équipe de même catégorie et de même niveau de compétition.

Une équipe senior peut utiliser un même joueur à l'essai pour un maximum de 3 matchs. Si le joueur est utilisé plus de 3 matchs, il est déclaré inéligible et l'équipe perd par forfait tous les matchs subséquents auxquels aura pris part le joueur.

Une équipe senior peut utiliser par match un maximum de 3 joueurs à l'essai.

Lors des Séries éliminatoires, l'utilisation de joueur à l'essai est interdite.

# Règlements de la LDSE

## 2.2.7 - Le joueur invité

Désigne un joueur senior d'un club de soccer qui a reçu l'autorisation de prendre part à un ou plusieurs matchs avec une équipe de son club ou d'un autre club de soccer de niveau de compétition, de catégorie et de division égale à celle de l'équipe à laquelle il est assigné.

Un joueur de catégorie Senior et de niveau de compétition « A/LR » peut jouer un maximum de six (6) matchs par équipe comme joueur invité dans une équipe d'un autre groupe que celui de l'équipe à laquelle il est assigné.

Si le joueur est utilisé plus de six (6) matchs, il est déclaré inéligible et l'équipe perd par forfait tous les matchs subséquents auxquels aura pris part le joueur.

Une équipe senior de niveau de compétition « A/LR » peut utiliser par match un maximum de 3 joueurs invités.

Lors des Séries éliminatoires, l'utilisation de joueur invité est interdite.



# Règlements de la LDSE

## ⚽ 2.2.7 - Le joueur invité

Afin de faciliter les échanges entre les équipes de D3, autant du côté féminin que masculin, pour leur besoin de réservistes durant la saison, un groupe Facebook a été créé.

Il se nomme : **LDSE Été 2024 – Équipes Senior D3**

Vous devez faire une demande pour rejoindre le groupe afin de pouvoir faire des publications et voir les demandes.

# Règlements de la LDSE

## 2.4 - Les arbitres

L'arbitre possède l'entière et pleine autorité sur le déroulement du match, du moment où il pénètre sur le terrain jusqu'à son départ.

L'arbitre n'est pas tenu de connaître la réglementation que doivent appliquer les équipes.

**Toute équipe a la responsabilité d'assurer la protection des arbitres et arbitres-assistants présents à un match.**

En cas d'absence de l'arbitre, les équipes doivent s'entendre afin de désigner une personne pour officier le match, sinon le match peut être annulé.

# Règlements de la LDSE

## ⚽ 2.5.1 - Changement au calendrier demandé par une équipe

Une seule demande est autorisée par équipe (sauf pour tournoi).  
La demande doit être faite au moins 7 jours avant le match.  
Vous devez compléter le formulaire et le transmettre à votre club.

Aucune demande de changement au calendrier ne sera acceptée pour un match ayant lieu après le 31 juillet, sauf si la demande est déposée avant le 1er juillet afin de permettre de jouer le dit match avant le 31 juillet.

**!** L'équipe adverse dispose alors de 48 heures pour accepter ou refuser (avec une raison valable) la nouvelle date proposée.

# Règlements de la LDSE

## 2.7.1 – Passeport électronique

Tous les joueurs et membres du personnel d'équipe doivent obligatoirement présenter leur passeport aux arbitres avant le début de chaque match.

La présentation des passeports électroniques oblige l'utilisation d'un appareil intelligent muni d'un écran de minimum 4,5 pouces pour permettre à l'arbitre de les visualiser correctement.

# Règlements de la LDSE

## ⚽ 2.7.2 - Feuille de match

Doit être imprimée à partir de Spordle Play.

Doit être remise à l'arbitre qui y note les joueurs vérifiés.

Tout joueur dont le nom figure sur la feuille est considéré comme ayant participé au match.

Seuls les joueurs inscrits sur la feuille de match peuvent participer au match.

Tout joueur qui n'est pas vérifié par l'arbitre avant le début de la 2<sup>e</sup> période ne peut prendre part au match.

- ! C'est la responsabilité de l'équipe (et non de l'arbitre) de rayer le nom de tout joueur ou entraîneur (absent ou suspendu) qui n'a pas participé au match en question. Autrement, le membre sera considéré comme ayant participé au match.

**N'oubliez pas de biffer vos absents!**

# Règlements de la LDSE

## ⚽ 2.7.3 – Transmission des statistiques de match

Les équipes n'ont plus à entrer les statistiques dans Spordle Play après un match. Chaque responsable d'équipe doit signer la feuille de match à la fin. (Peut la prendre en photo)

~~Manquement : \*\*\* Amende de 10 \$ \*\*\*~~



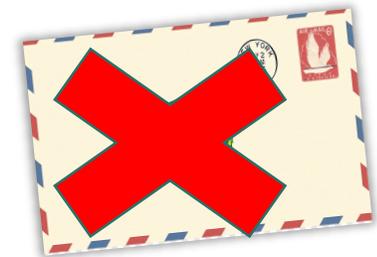
## ⚽ 2.7.4 – Retour des feuilles de match à la Ligue

~~Relève de la responsabilité de l'équipe receveuse.~~

~~Remettre l'enveloppe-retour à l'arbitre.~~

~~Délai de 5 jours ouvrables pour parvenir à la Ligue par la poste~~

~~Manquement : \*\*\* Amende de 10 \$ \*\*\*~~



L'arbitre aura la responsabilité d'envoyer la photo de la feuille de match à Maèva.

# Règlements de la LDSE

## ⚽ 2.8.4 – Écart de but

Un écart de 7 buts met fin immédiatement au match.

## ⚽ 2.8.8 – Point de comportement

Une équipe se voit retirer 1 point au classement pour :

- Chaque carton rouge
- Cumul de 10 cartons jaunes
- Chaque tranche de 5 cartons jaunes supplémentaire

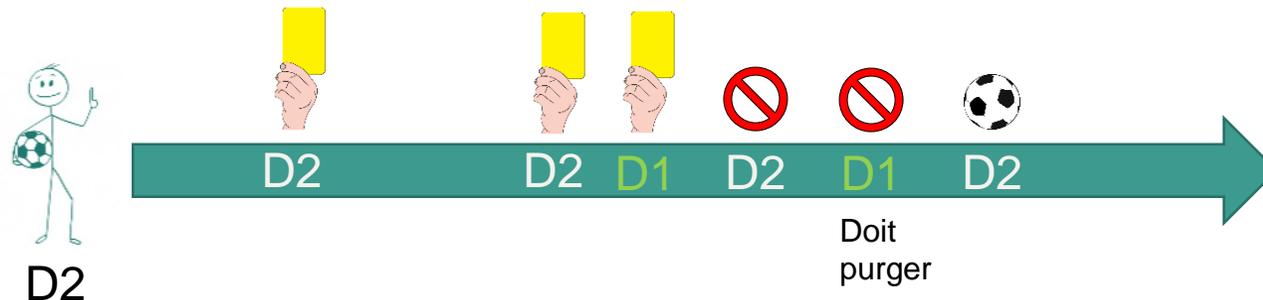
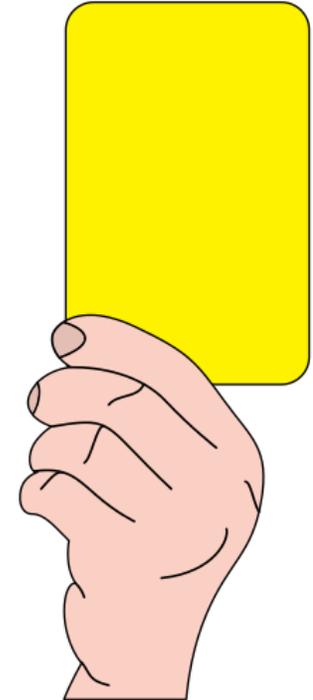
# Règlements de la LDSE

## ⚽ 3.2.1 - Cartons jaunes

Les cartons jaunes sont cumulatifs :

- 3<sup>e</sup> carton jaune : 1 match de suspension
- 6<sup>e</sup> carton jaune : 1 match de suspension
- et ainsi de suite...

**!** Les cartons jaunes suivent le membre peu importe pour quelle(s) équipe(s) et club il joue/entraîne!



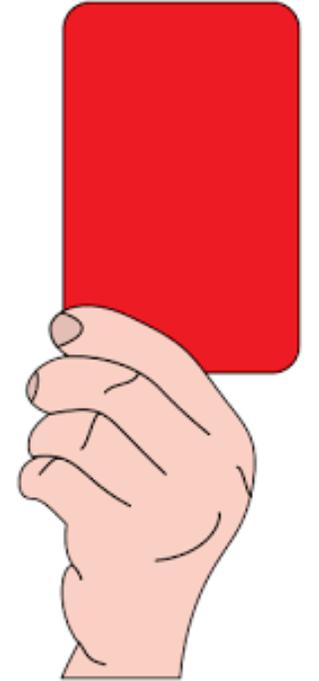
# Règlements de la LDSE

## 3.2.1 - Cartons rouges

2 cartons jaunes = 1 carton rouge

1 carton rouge = 1 match de suspension

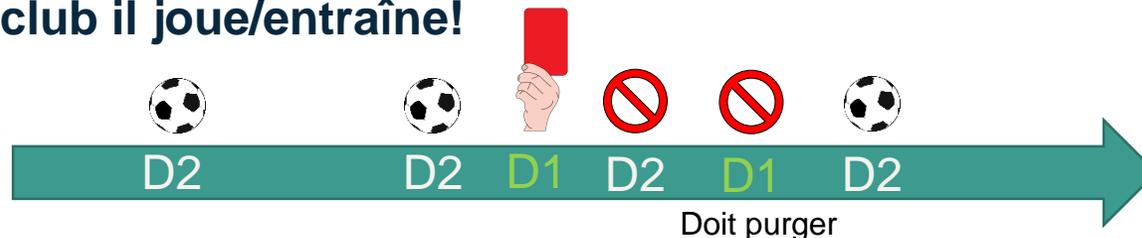
- Des suspensions supplémentaires peuvent s'appliquer
- La suspension doit être purgée avec l'équipe avec laquelle la suspension a été encourue.



**!** Les cartons rouges suivent le membre peu importe pour quelle(s) équipe(s) et club il joue/entraîne!



D2



# Règlements de la LDSE

## ⚽ 3.5 - Charte disciplinaire supplémentaire

Suite à une expulsion, l'arbitre remplit un rapport disciplinaire.

Une suspension supplémentaire s'ajoute à la sanction automatique lors des situations suivantes :

- Propos grossiers ou discriminatoires;
- Cracher, frapper ou tenter de frapper;
- Geste causant des blessures ou avec l'intention de blesser;
- Proférer des menaces ou tenter d'intimider;
- Geste répréhensible ou refus de quitter le match après une expulsion.

! Toute suspension non purgée en totalité au cours de la saison estivale est reportée sur la prochaine saison estivale d'activité du membre.

# Règlements de la LDSE

## ⚽ 3.7.3 – Amendes liées aux matchs forfaits

Amende : 50\$ si le match s'est joué.

Amende : 150\$ ou 250\$ si le match ne s'est pas joué.

### Quelques exemples :

- Une équipe ne se présente pas à un match.
- Faire jouer un joueur inéligible ou suspendu.
- Ne plus pouvoir présenter le nombre de joueurs minimal sur le terrain.
- Pas de feuille de match.
- Pas de consensus des 2 équipes pour remplacer l'arbitre s'il est absent.

# N'OUBLIEZ PAS

## DON'T FORGET

**1 - C'EST UN JEU**  
IT'S A GAME

**2 - CE SONT DES ENFANTS**  
THEY ARE CHILDREN

**3 - LES ENTRAÎNEURS SONT DES ÉDUCATEURS**  
COACHES ARE EDUCATORS

**4 - LES ARBITRES SONT HUMAINS**  
REFEREES ARE HUMAN

**5 - CE N'EST PAS LA COUPE DU MONDE**  
IT'S NOT THE WORLD CUP

*Le but gagnant,  
c'est jouer!*

**BON MATCH!**  
**GOOD GAME!**

**UN MESSAGE DE**  
A MESSAGE FROM



**RESPECT - INTÉGRITÉ - EXCELLENCE - ÉQUITÉ - UNITÉ - ACCESSIBILITÉ**

RESPECT - INTEGRITY - EXCELLENCE - FAIRNESS - UNITY - ACCESSIBILITY



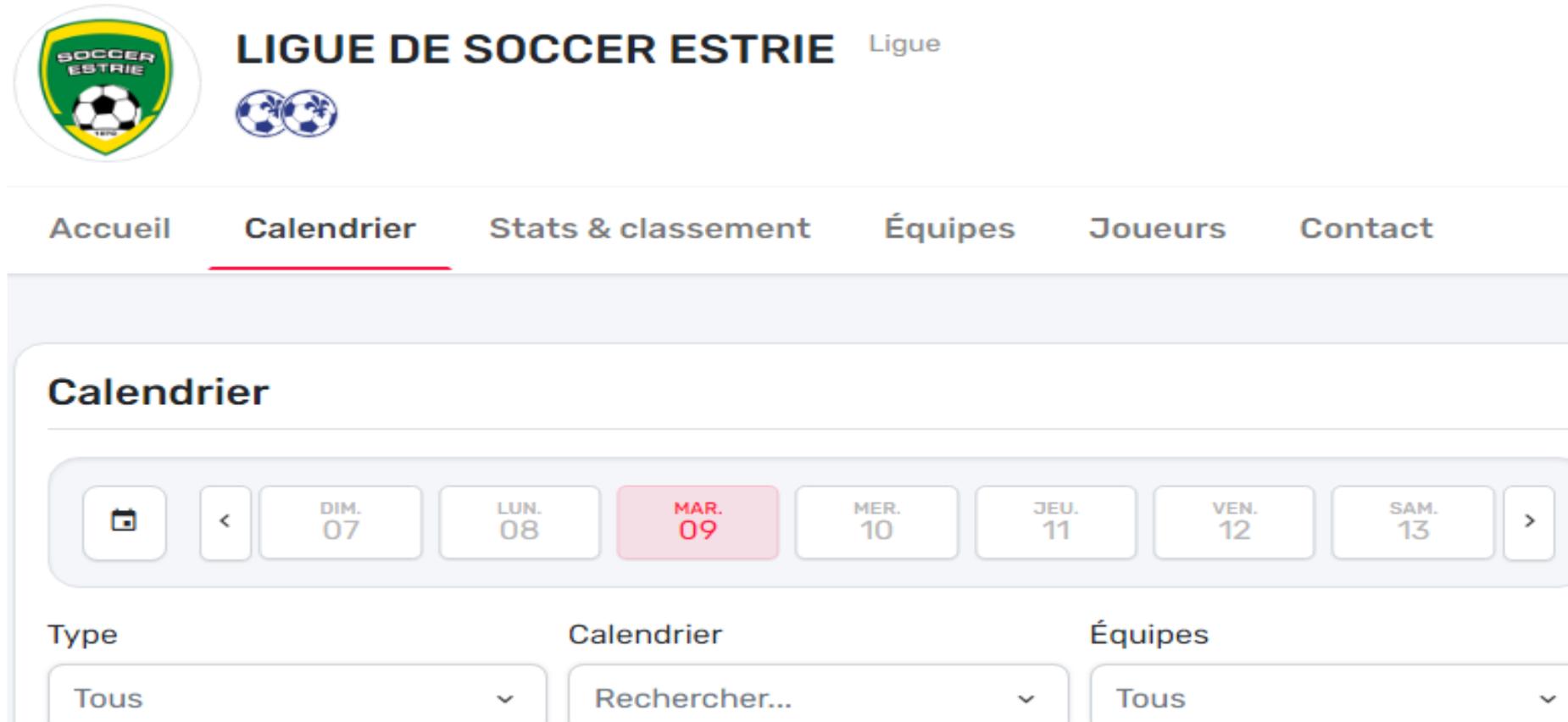
# Survol de Spordle

Pour accéder aux calendriers des matchs, il faut accéder à Spordle Page et y inscrire la ligue que l'on cherche.



# Survol de Spordle

On choisit l'onglet *Calendrier* pour accéder au calendrier de la ligue. On peut filtrer la recherche pour accéder à la catégorie ou l'équipe désirée.



The screenshot displays the website for the Ligue de Soccer Estrie. At the top left is the league's logo, a shield with a soccer ball and the text 'SOCCER ESTRIE'. To its right, the text 'LIGUE DE SOCCER ESTRIE' is followed by 'Ligue' and two soccer ball icons. Below this is a horizontal navigation menu with the following items: 'Accueil', 'Calendrier' (which is underlined in red), 'Stats & classement', 'Équipes', 'Joueurs', and 'Contact'. The main content area is titled 'Calendrier' and features a date navigation bar with buttons for 'DIM. 07', 'LUN. 08', 'MAR. 09' (highlighted in red), 'MER. 10', 'JEU. 11', 'VEN. 12', and 'SAM. 13'. Below the date bar are three filter dropdown menus: 'Type' with 'Tous' selected, 'Calendrier' with 'Rechercher...' selected, and 'Équipes' with 'Tous' selected.



# Survol de Spordle

Pour imprimer la feuille de match, il faut accéder à Spordle Play. Dans l'onglet *matches*, on sélectionne son alignement pour voir sa liste de joueur.

The screenshot displays the Spordle Play interface. On the left is a sidebar with navigation options: **Matches**, **Pratiques**, **Activités**, **Participants**, **Équipes**, **Organisations**, **Lieux**, and **Profil**. The main area shows a list of matches with the following details:

Time	Home Team	Opponent	Venue	Status
11:30 - 12:55 EDT	SHERBROOKE U-14 F (LDIR)	CSR U-14 F (LDIR)	Central - 2	Alignement incomplet
12:00 - 14:00 EDT	CELTIX HAUT-RICHELIEU	MISTRAL DE SHERBROOKE	Pierre-Benoît	Alignement incomplet
13:00 - 14:25 EDT	C.S VALLÉE-DU-RICHELIEU U-15 F (LDIR)	SHERBROOKE U-15 F (LDIR)	Parc Gilles Plante - 1	Alignement complet
16:00 - 17:25 EDT	CANDIAC U-14 M (LDIR)	SHERBROOKE U-14 M (LDIR)	École Fernand-Seguin - Synth	Alignement incomplet



# Survol de Spordle

En cochant les joueurs présents, il sera possible de voir les photos des joueurs ou joueuses cochés pour la validation de l'alignement.

**Alignement du Match F14IR013** ×

SHERBROOKE U-14F (LDIR)  
Toute modification de l'alignement ne s'appliquera qu'à ce match et n'affectera pas les prochains matchs de [votre cahier d'équipe](#) ou d'autres feuilles de match.

**[-] Joueurs (18)**

- #1 LEANNE BROCHU  
A 
- #3 CAMILLE MAILHOT  
A 
- #5 ANAIS LACROIX  
A / Capitaine 
- #5 ALICIA BOULANGER  
A / Extra 

**SIGNER** SAUVEGARDER + AJOUTER UN EXTRA  IMPRIMER  PHOTOS





**Merci de votre  
attention !**

Daniel Saint-Martin

[competitions@soccer-estrie.qc.ca](mailto:competitions@soccer-estrie.qc.ca)

[www.soccer-estrie.qc.ca](http://www.soccer-estrie.qc.ca)



Respect – Solidarité – Excellence